Marianne symbole République Française
Logo Atout France
Logo FTI - Réinventer le patrimoine

FTI - Réinventer le Patrimoine

Le programme « Réinventer le patrimoine » a pour ambition d'accompagner le développement d'activités économiques, touristiques et culturelles, au sein de bâtis remarquables, dans des perspectives de sauvegarde du patrimoine, d'attractivité et d'animation des territoires.

Lancé en 2020, Réinventer le patrimoine est un dispositif d'ingénierie piloté par la **Banque des territoires**, l' **Agence nationale de la cohésion des territoires** et **Atout France** avec le **ministère de la Culture**, pour faciliter l'émergence de projets économiques au sein de sites patrimoniaux, autour d'usages variés.

Objectifs

Les objectifs du programme sont de quatre ordres :

- Rénover les sites patrimoniaux?avec l'ambition de créer des lieux innovants de vie et d'animation des territoires, en développant de nouveaux usages à destination des populations locales et des touristes (culturel, évènementiel, hébergement, …) ;
- Accompagner les propriétaires publics et privés?dans la définition de leur projet de valorisation, et définir les conditions de leur faisabilité, avec gestion tout ou partie confiée à des exploitants privés ;
- Favoriser la rencontre entre propriétaires publics et opérateurs privés, investisseurs et exploitants ;
- Proposer des modèles économiques adaptés aux spécificités des bâtiments patrimoniaux, innovants, équilibrés et pérennes, associant public et privé, dans une perspective de minimisation des dépenses publiques : la mise en tourisme des sites a pour but de créer de la valeur économique et de la valeur d'usage participants à la sauvegarde de ces bâtis remarquables.

Historique

La **phase 1** du programme,?a permis le lancement d'un appel à projets national auprès des collectivités locales pour accompagner 12 projets sélectionnés à travers notamment la prise en charge de plusieurs études stratégiques. L'accompagnement de ces premiers lauréats a mis l'accent sur l'importance d'une gouvernance solide, d'une gestion de projet professionnelle dédiée, et de la nécessité de mener certaines études préalables à la bonne détermination du projet.

Capitalisant sur l'expérience acquise durant la phase 1, le comité de pilotage a validé le déploiement d'une **2e promotion** en l'orientant vers des projets économiques matures et en ouvrant le programme aux porteurs de projets privés.?En 2022 et 2023, 10 nouveaux projets ont été progressivement intégrés.

L'année 2024 marque le lancement de la **3e promotion**. Parallèlement à l'accompagnement individuel de 10 nouveaux projets publics et privés, le programme Réinventer le patrimoine produit des outils méthodologiques afin de participer à la professionnalisation de la filière. Ces contenus sont disponibles gratuitement dans le centre de ressources du programme sur son site internet.

Les 26 lauréats des 3 promotions du programme

Pour en savoir plus :

- Site internet Réinventer le patrimoine
- Compte LinkedIn Réinventer le patrimoine